**Règlement de consultation (RC)**

**Appel d’offre de la MJC Duclair**

**AO 2019-01**

**Préambule :**

*Le présent règlement de consultation (RC) a pour objet de mettre en avant les règles auprès des candidats, présentées au sein de l’Avis d’Appel Public à la Concurrence pour le marché de fourniture à procédure adaptée.*

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur : MJC Duclair, 19 Rue du 17 Mars 1962, 76480 Duclair

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

* Hervé Milon, Directeur, 17 rue du 19 Mars 1962, 76480 Duclair/ [contact@mjcduclair.fr](mailto:contact@mjcduclair.fr) / 0235375680

Les renseignements complémentaires éventuels sur les cahiers des charges sont communiqués 4 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres.

La MJC Duclair se réserve le droit d’apporter, au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

- par téléchargement sur le site Internet : https://www.mjc-duclair.fr/appels-d-offres/

- sous format papier à l’adresse suivante : MJC Duclair, 17 Rue du 19 Mars 1962, 76480 Duclair

- lorsque les documents ne sont pas accessibles par voie électronique ils sont envoyés aux opérateurs économiques qui le demandent dans les six jours qui suivent la demande.

Adresse à laquelle les offres et les candidatures doivent être envoyées ou déposées :

- adresse postale : MJC Duclair, 17 Rue du 19 Mars 1967, 76480 Duclair

- adresse mail : Hervé Milon, Directeur de la MJC Duclair, 17 rue du 19 Mars 1962, 76480 Duclair, [contact@mjcduclair.fr](mailto:contact@mjcduclair.fr)

**OBJET DU MARCHÉ**

Marché de fourniture de bien

La présente consultation a pour objet l’équipement d’un nouvel atelier menuiserie / Fourniture d’un parc de machine à bois et d’un système d’extraction de poussière.

Cette prestation est divisée en deux lots :

- lot n°1 : Parc de machine à bois

- lot n° 2 : Groupe d’Aspiration

Les candidats peuvent présenter une offre pour un seul lot, pour plusieurs lots, pour tous les lots. Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres pour un même lot.

Lieu d’exécution des prestations : 216, chemin des écoliers, 76480 Duclair

**DUREE DU MARCHE**

Le présent marché est prendra fin à l’acquisition des différents lots. La date de fin d’installation des éléments sollicités dans le marché est fixée au 05 Avril 2019.

**LES PRIX**

Les prix sont à proposés par lots. Chaque prix sera analysé en fonction du lot.

**VARIANTES**

Il n’y pas de variantes possibles sur les propositions.

**LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)**

Composition du dossier de consultation des entreprises

L’ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Il comprend :

- le règlement de la consultation ;

- le cahier des charges

- le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes ;

- l’acte d’engagement.

Retrait du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Retrait électronique :

Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu aisément en le téléchargeant sur le site de la MJC Duclair : https://www.mjc-duclair.fr/appels-d-offres/

Le retrait des documents sous forme électronique n'oblige pas le candidat à déposer électroniquement son offre. Le candidat pourra transmettre son dossier électroniquement par voie de scan, par exemple, à l’adresse suivante : [contact@mjcduclair.fr](mailto:contact@mjcduclair.fr) . Il pourra indiquer en objet les références de l’appel offre. Sinon il pourra le déposer en format papier ou par voie postale cacheté.

**MODALITES DE TRANSMISSION ET DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Modalités de transmission des candidatures et des offres

Les candidats doivent impérativement choisir entre :

- leur envoi sur un support papier ;

- la transmission électronique du dossier papier par voie de mail à l’adresse précisée ci –dessus.

La date et l’heure qui seront pris en compte par le pouvoir adjudicateur correspondent au fuseau horaire de référence, celui de Paris.

Pour l’envoi en format papier :

- déposés sous plis cachetés contre récépissé à MJC Duclair, 17, rue du 19 Mars 1962, 76480 Duclair

- envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception à la même adresse.

A défaut, ils sont transmis par tous moyens permettant de déterminer de façon certaine la date et l’heure de leur réception, et d’en garantir leur confidentialité.

La date et l’heure limites de réception des plis (candidatures et offres et, le cas échéant, de leur copie de sauvegarde dans le cas d’une transmission électronique) sont les suivantes :

* **AU PLUS TARD LE 19 Mars 2019 A 12 H**

Le délai minimum de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Une fois déposées, les offres ne peuvent plus être retirées, ni modifiées. Le candidat reste tenu par son offre pendant tout le délai de validité de l'offre. Les dossiers de participation des candidats ne sont pas restitués.

Le candidat qui souhaite faire une offre différente de l'offre initiale, doit présenter cette offre nouvelle selon les mêmes modalités administratives.

**PROCEDURE DE REMISE DES OFFRES ET CONTENU DU DOSSIER**

Précisions relatives à l’élaboration du dossier :

- les conditions de langue.

La langue utilisée pour présenter les candidatures et les offres est le français.

Conformément à l’article 46.IV du code des marchés publics, les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère ne sont acceptées que si elles sont accompagnées d’une traduction en langue française dont l’exactitude est certifiée.

L'offre financière est libellée en euros et doit faire apparaître dans l'ordre :

- la désignation du pouvoir adjudicateur ;

- les numéros de lots le cas échéant ;

- les différentes taxes parafiscales selon la nature des prestations objet de la consultation ;

- les différentes prestations proposées en applications des conditions et/ou formes prévues par le règlement de la consultation ;

Remise des offres

a) Par format papier

Les candidats remettent leur offre sous pli cacheté.

Ce pli extérieur doit porter l'indication de manière visible : « appel d'offres ouvert – Intitulé de la consultation » - ne pas ouvrir.

En cas de remise par voie électronique

Le dossier format papier est remplacé par l'envoi de fichiers informatisés reprenant les mêmes éléments (le dossier peut être scanner). Il convient de donner un nom clair, faisant référence aux pièces constitutives du marché, ainsi que le nom de l’entité émettrice, de façon chronologique.

Pour être complets, les dossiers contiennent les documents suivants :

L’identification du pouvoir adjudicateur, l’objet du marché, l’identification du candidat, l’objet de la candidature.

- une copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire (pour mémoire) ;

- les renseignements permettant d’évaluer ses capacités professionnelles, techniques financières ;

- Les dispositions d’assurances vis-à-vis des prestations proposées ;

- Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager la société ;

- Les différentes déclarations attestant de la régularité du candidat vis-à-vis des obligations sociales et fiscales précisant :

Les renseignements permettant d’évaluer les capacités professionnelles, et financières du candidat :

- la liste de références équivalentes à celles de la présente consultation ;

- les certificats de qualifications professionnelles, la preuve de la capacité du candidat pouvant être apportée par tout moyen.

Dans le cadre d’un groupement conjoint, le document original de la délégation consentie par (mandataire) est à fournir. Elle doit attribuer au soumissionnaire les pouvoirs les plus étendus pour gérer le marché en son nom, encaisser les primes et payer globalement les taxes, recevoir les déclarations de sinistres, ordonner les missions d’expertise, procéder au règlement des dommages et en payer le montant en principal et en frais, sans que l’apériteur puisse encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du/des Co-assureurs du fait de ses attributions ;

**ATTRIBUTION DES MARCHES**

Les réponses sont étudiées et évaluez pas les personnes désignées par la gouvernance de la MJC Duclair.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander aux candidats de préciser leur offre.

Toutes les informations fournies par le candidat à l’appui de son offre prendront valeur contractuelle s’il est retenu.

Après avoir éliminé les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables, les autres offres sont triées par ordre décroissant. L’offre la mieux classée est retenue. Pour attribuer les lots, le pouvoir adjudicateur retient l’offre économiquement la plus avantageuse vis-à-vis d’une pluralité de critères non discriminatoires qui sont pondérés par ordre décroissant.

Par exemple les éléments suivants sont retenus :

- la nature et l’étendue des garanties ;

- la tarification ;

- les spécificités techniques

- Les références de l’entreprise dans l’équipement d’organisation de travail pour les métiers du bois

- La conformité de la proposition vis-à-vis des consignes générales en termes santé, sécurité et conditions de travail

Le jugement des offres se fait lot par lot, et un seul candidat est retenu pour chaque lot identifié. Un candidat peut se voir attribuer plusieurs lots.

La Commission d’Appel d’Offres choisit l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés ci-dessus.

Lorsqu’aucune offre n’a été remise ou lorsqu’il n’a été proposé que des offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables l’appel d’offres est déclaré sans suite ou infructueux par la commission d’appel d’offres.

Après attribution, le pouvoir adjudicateur vérifie que l’attributaire répond aux conditions préalables à la signature du marché indiquées ci-après. Il avise alors, par écrit, les candidats non retenus et retenus.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déclarer à tout moment, tout ou partie de la procédure, sans suite.